

Habilitation électrique : Opérations d'ordre électrique élémentaires (BS, BE manoeuvre) - Norme NF C18-510 (préparation)

Objectifs :

- Rendre les stagiaires capables d'analyser une situation de travail, de déterminer les conditions matérielles, environnementales, nécessaires à l'exécution des tâches en sécurité conformément à la Norme NF C18-510

Participants :

Tout personnel appelé à travailler en environnement électrique ou à effectuer une intervention élémentaire sur un équipement électrique (remplacement d'ampoules, réarmement de protections,...)

Prérequis :

- Maîtrise des bases fondamentales de l'électricité
-

Tarif : sur demande

Tarif : nous consulter



2 jours



2 jours (14h)

Le contenu

Présentation de la procédure d'habilitation selon les prescriptions de sécurité NF C18-510

Identifier dans un environnement de travail une situation de risque potentiel

- d'électrisation
- d'incendie, d'explosion
- d'induction ou capacitif

Définir des moyens de protection adaptés

- contre les contacts directs ou indirects
- à la protection des installations et équipements
- aux conditions de travail

Définir la conduite à tenir face à un accident ou incendie d'origine électrique

- suppression du risque
- extincteurs à utiliser

Mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité NF C18-510

Travail collectif : A partir de documents de travail, les stagiaires doivent assurer la préparation, la réalisation, la vérification et fin d'un chantier sur poste de travail ou armoire électrique en respectant les prescriptions de sécurité Norme ...

Travail individuel : Evaluation en fonction des indices demandés

Dates et villes

Roanne - 04 77 44 54 69

Sessions à venir - Nous contacter

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 8 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en fin de formation au travers d'épreuves théorique et pratique et qui feront l'objet d'une correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Remise d'un avis après formation en fonction du poste de travail et des résultats obtenus aux contrôles. Durée de validité recommandée selon la Norme NF C18-510 : 3 ans.

